

## CALANQUES

# Parc national : première sanction

Les pratiques dureraient depuis des décennies, voire davantage. Depuis toujours, les pêcheurs, professionnels ou non, profitaient de la période de reproduction des loupes, entre la côte et l'île de Riou, en général au mois de janvier, pour prélever des dizaines ou des centaines de kilos de ces poissons, tous rassemblés dans ce secteur pour frayer.

Ces habitudes ancestrales ont sans doute vécu. La mise en place de la réglementation du Parc national des calanques, en mars 2012, offre désormais un cadre juridique permettant aux autorités d'interdire cette pêche abusive et d'en punir ceux qui s'y adonnent. La gendarmerie maritime a donc décidé de mener une opération ciblée, mardi.

Les fonctionnaires semblaient d'abord décidés à agir contre les chasseurs sous-marins, dont certains, très organisés, peuvent remonter à la surface de très nombreux spécimens en une seule partie de pêche. Beaucoup d'entre eux en retiennent d'ailleurs de très juteux bénéfices en revendant les poissons aux restaurateurs, pour des tarifs oscillant entre 10 et 30 euros le kilo. Mais lorsque la vedette de la brigade de surveillance du littoral a pointé son étrave en direction de l'île de Riou, vers 16h30, elle est tombée sur une bien plus grosse prise. Un "palangrier", un bateau de pêcheur professionnel de neuf mètres venu de Morgiou se trouvait au milieu de la zone de non-prélèvement, devant l'île de Plane. Derrière le promontoire rocheux, plus proche de Riou, un autre bateau, plus

petit, se retrouvait aussi dans le collimateur des gendarmes. Deux chasseurs sous-marins venaient de plonger, fusil à la main, à la recherche de loupes.

Toutes les personnes se trouvant en infraction ont été interrogées par les gendarmes. Dans la barque des professionnels, ils ont retrouvé 30 kilos de poissons. Et 3 kilos chez les plongeurs qui venaient d'entamer leur sortie. "Les chasseurs sont nombreux dans cette zone, précisait l'adjudant-chef Laurent Houssais, qui dirige la brigade de surveillance du littoral. Pendant le frai, avec l'aide de bateaux qui tournent en rond au-dessus d'eux, ils réussissent à bloquer le poisson. Ensuite, ils s'en donnent à cœur joie."

Jeudi, les premières sanctions sont tombées contre les contrevenants. Le pêcheur professionnel a pu récupérer l'usage de son bateau in extremis, mais devrait perdre sa licence de pêche pour une durée encore indéterminée. Quant aux chasseurs sous-marins, la justice a décidé la saisie de tout leur matériel, ainsi que de leur bateau. Le jugement devant le tribunal maritime précisera ultérieurement l'ampleur des sanctions. Cette première opération répressive des autorités dans le Parc national vise aussi à marquer les esprits. Mais d'autres pratiques perdurent de façon inquiétante. Il y a trois semaines, les gendarmes ont retrouvé un chalut abandonné par un pêcheur, bloqué entre les blocs des récifs artificiels du Prado. Là même où les poissons sont censés trouver un refuge pour mieux se reproduire.

Romain LUONGO

# Métropole : les opposants plaident leur cause à Marseille

Des élus du Département ont présenté hier au Dock leur projet alternatif

Le gouvernement fait des émules. En réponse à la "Conférence métropolitaine" organisée en décembre au Parc Chanot qu'ils avaient boycottée, les élus opposés au projet porté par la ministre de la Décentralisation Marylise Lebranchu ont annoncé hier au Dock des Suds la tenue le 14 février de... la "Première conférence territoriale". Un rendez-vous qui se veut comme un refus ferme à "la vision technocratique, monolithique d'une métropole centralisée, nécessairement coûteuse, artificielle et chimérique", comme l'a martelé Georges Christiani, le maire sans étiquette de Mimet qui fait office de porte-parole de ce collectif de 106 maires et huit présidents de structures intercommunales. Mais aussi un espace pour ouvrir le débat autour d'un projet alternatif, celui d'un Etablissement public de coopération, l'Epoc.

Si l'Epoc aurait des compétences fortes, par exemple en matière de transports, il ne remplacerait pas les intercommunalités existantes. Qui plus est, il préserverait les communes, ne disposerait pas d'un Plan local d'urbanisme à l'échelle du territoire prévu pour la métropole "Aix Marseille Provence" et ne s'appuierait pas sur une fiscalité unique. "Nous voulons travailler sur une métropole de projets, pas perdre du temps pendant cinq ans à créer ex nihilo une nouvelle structure, a lancé Frédéric Vigouroux, le maire PS de Miramas. Nous n'avons aucun intérêt à ce que Marseille s'enfonçe, il ne faut pas additionner des dettes mais des projets. C'est pour cela que nous avons besoin de l'Etat, ici nous avons été moins aidés qu'ailleurs".

Cette avancée n'empêche pas que le projet du gouvernement reste caricaturé, comme lorsque Daniel Fontaine, le maire PCF d'Aubagne, s'en prend aux "Parisiens qui ne comprennent rien" ou que Maryse Joissains, la maire UMP d'Aix, se présente en "bon élève" qui fait



Les élus opposés à la métropole dont Maryse Joissains (à droite) se retrouveront le 14 février au Dock des Suds. / C. JOSEPH

la leçon aux "mauvais élèves", à savoir les Marseillais. Ou encore quand un élu revendique de bons résultats en matière de logement social, ce qui a de quoi faire sourire au vu de la liste de communes qui ne respectent pas la loi... Mais hier, on a senti un frémissement, une envie de construire plus que de s'opposer. Un premier pas en quelque sorte.

Fred GUILLEDOUX



## DÉMISSION, LA MENACE SE DÉGONFLE

Les élus anti-métropole démissionneront-ils pour se faire entendre ? L'idée avait été lancée lors d'une réunion de l'Union des maires, qui s'est tenue le 23 novembre au Conseil général. Un groupe d'élus avait été désigné pour "organiser l'ensemble des actions", ce groupe ayant confié à l'élus PS de Fos, René Raimondi, la mission de sonder la détermination de chacun. Selon un courrier confidentiel, ils envisageaient une "démision collective", au cas où les discussions avec le gouvernement n'aboutissent pas. L'organisation d'un référendum était également évoquée, qui aurait pu avoir lieu

"dans le courant de la deuxième quinzaine de janvier". Interrogés hier sur ce plan, les élus rassemblés au Dock se sont bien gardés de se prononcer publiquement : "On ne répondra pas à cette question", a lancé René Raimondi. Plusieurs de ses collègues ont été toutefois plus volubiles en aparté : "On n'est pas parti pour", expliquait l'un d'eux. "Cela n'aurait de sens que si les grandes villes en sont, or, on en est loin", ajoutait un autre. "Le gouvernement a déjà mis de l'eau dans son vin grâce à notre mobilisation, on devrait pouvoir éviter cette extrémité", confiait un troisième.

## Eugène Caselli en médiateur à Paris ?

Président PS de la communauté urbaine MPM et farouche défenseur de la métropole comme il l'a rappelé tout au long de sa tournée de vœux de janvier, Eugène Caselli a salué hier le projet alternatif évoqué au Dock : "C'est une base sur laquelle peut s'engager une réelle discussion".

Il s'est donc proposé pour jouer les médiateurs avec le gouvernement, lors d'une réunion prévue jeudi prochain à Paris. Il faut dire que cette réunion s'annonçait tendue puisqu'il sera accompagné par les maires de MPM... dont 9 sont contre le projet Lebranchu.



L'île de Riou et sa fameuse calanque des Contrebandiers se situent au cœur de l'une des sept ZNP. / PHOTO PATRICK NOSETTO

meubles  
**GHAZARIAN**  
OUVERT LE DIMANCHE

Meubles contemporains & style salons, literies

**SOLDES**

A partir du 9 janvier 2013

DEPOSITAIRE : Célio

André Renault TRECA GAUTIER

www.meubles-ghazarian.com  
Z.I. Vitrolles - 12, bd. de l'Europe - Tél : 04.42.89.27.47  
3200 m<sup>2</sup> d'exposition

MONOLITHE & BORALYS PRÉSENTENT

**RACHID BADOURI**  
→ Mercredi 13 février 2013 à 21h00

**LE QUATUOR**  
→ Jeudi 14 février 2013 à 20h30

**CHIMÈNE BADI**  
→ Samedi 16 mars 2013 à 20h30

**ROBERTO ALAGNA**  
→ Dimanche 31 mars à 17h00

**JONATHAN LAMBERT**  
→ Samedi 9 novembre 2013 à 20h30

**MAX BOUBLIL**  
→ Samedi 23 novembre 2013 à 20h30

www.silo-marseille.fr - 04 91 00 30 80  
www.epoche-julien.com - 04 91 24 34 10

**LA CHARANGA**  
**HABANERA 2**

Le cabaret JULIEN du père Noël arrive en février !

www.charanga.com